

Joliette, le 23 décembre 2024

SOUS TOUTES RÉSERVES

OBJET : MISE EN DEMEURE

A qui de droit et aux personnes ci-dessous mentionnées ;

Alain Guertin, Directeur, Services du greffe civil, des services à la population et du soutien à l'audience du palais de justice de Joliette,

Philippe Laurin, Directeur général, Direction générale aux services judiciaires de la Métropole

M^e Marie-Claude Daraïche, Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Madame Élise Labrecque, Sous-ministre associée aux orientations et à l'accès à la justice

Madame,

Monsieur,

La présente est pour vous informer que je vous réclame une copie de mes dossiers [REDACTED] et [REDACTED] au greffe civil du palais de justice, ainsi que les tous les **repiquages audios pour tous les procès-verbaux mentionnés dans les plumitifs portant les mêmes numéros de dossiers incluant les procès-verbaux, les procès-verbaux pratiques, les demande en cours d'instance, les demandes pour ordonnances, les rôles provisoires, les demandes de remise, les requêtes, avis d'instruction, avis de présentation ou tout autre demandes, avis, convocations ou requêtes ayant fait l'objet d'un enregistrement en salle d'audience dans ces dossiers**, pour les raisons suivantes :

- Après 1 mois et demi d'attente, 7 demandes en bonnes et dues formes déposées au greffe civil du palais de justice de Joliette, 2 appels téléphoniques et une rencontre en personne avec Alain Guertin, 6 courriels et plusieurs autres appels et tentatives d'obtention d'une copie de mes dossiers, je n'ai reçu que quelques procès-verbaux altérés sur deux plumitifs totalisant 165 numéros.
- Une déclaration d'appel a été notifiée à la cour du Québec et des délais sont à respecter,

- 4 enquêtes sont présentement en cours par le syndic du barreau contre 4 avocats et qu'un lien entre celles-ci et l'acharnement à me refuser l'accès à mon dossier et au repiquage audio semble vouloir se concrétiser,
- Une enquête au conseil canadien de la magistrature est en cours,

Je vous mets donc en demeure de me fournir dans un délai de 10 jours, une copie de mes dossiers [REDACTED] et [REDACTED] au greffe civil du palais de justice, et dans un délai de 14 jours tous les **repiquages audios pour tous les procès-verbaux mentionnés dans les plunitifs portant les mêmes numéros de dossiers incluant les procès-verbaux, les procès-verbaux pratiques, les demande en cours d'instance, les demandes pour ordonnances, les rôles provisoires, les demandes de remise, les requêtes, avis d'instruction, avis de présentation ou tout autre demandes, avis, convocations ou requêtes ayant fait l'objet d'un enregistrement en salle d'audience** dans ces deux dossiers.

Bien que j'aie déjà dépensé plus de 320.00\$ pour l'accès à mon dossier jusqu'à présent et ce sans grands résultats et malgré le fait que je paye pension alimentaire dans ce dossier, je m'engage à payer tous les frais reliés à ma demande et ce sans aucun délai.

Dans le cas contraire, des procédures judiciaires pourront être intentées contre vous sans autre avis ni délai.

Je vous informe que j'examinerai toute proposition de recourir à la médiation ou à la négociation avant de m'adresser au tribunal.

Veuillez agir en conséquence.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]